

SECRETARIAT POLITIQUE

p.B.58.71.Am.lat. - DEJ/ROJ

Berne, le 3 février 1992

LE MERCOSURÀ L'HEURE DE LA DYNAMIQUE D'INTÉGRATION LATINO-AMÉRICAIN1. Introduction

On constate une accélération spectaculaire de l'intégration économique latino-américaine. Le Pacte andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela) a été relancé, un traité entre le Chili et le Mexique a été conduit à terme, la formation d'une zone de libre-échange dès 1997 entre le Mexique et les cinq pays d'Amérique centrale a été décidée en janvier 1991, sans oublier "l'initiative pour les Amériques" lancée en juin 1990 par le Président Bush visant à créer un marché commun de l'Alaska à la Terre de feu et les négociations sur l'Accord de libre-échange (ALE) nord-américain.

Réunis fin mars 1991 à Asuncion, capitale du Paraguay, les représentants de quatre pays - Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay - ont signé un accord portant sur la création d'un Marché commun latino-américain (MERCOSUR). Le document d'Asuncion prévoit que ce Marché commun (200 millions de consommateurs) commencera à fonctionner en 1995.

L'idée essentielle du MERCOSUR est de permettre la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et de la main-d'oeuvre, moyennant l'abaissement graduel des droits de douane et des autres barrières dans chaque pays membre.



2. Le rapprochement Brésil-Argentine à l'origine du MERCOSUR

Depuis 1985, le Brésil et l'Argentine se sont engagés dans un processus d'intégration économique. En effet, l'idée de créer le MERCOSUR est née du rapprochement de ces deux pays.

L'initiation de ce processus est le résultat d'une longue période de rapprochement entre les deux pays. A la fin des années septante et au début des années quatre-vingt, les relations argentino-brésiliennes s'améliorent progressivement. La conclusion de l'accord tripartite sur l'utilisation des ressources hydrauliques du Parana en 1979, le soutien diplomatique apporté par le Brésil pendant la guerre des Malouines (1982) et la représentation, par le Brésil, des intérêts argentins au Royaume-Uni constituèrent les étapes principales de ce rapprochement.

La nomination de MM. Menem et Collor à la présidence des deux pays accéléra le processus d'intégration. Se proposant de mener des politiques néo-libérales, de privatiser de larges secteurs de l'économie et de déréglementer leurs économies nationales tout en les ouvrant, les nouveaux élus placèrent l'intégration bilatérale dans les priorités de leur politique extérieure. L'Acte de Buenos-Aires signé le 6 juillet 1990 fixe au 31 décembre 1994 la réalisation d'un Marché commun entre les deux pays.

Un groupe de travail commun, nommé Groupe Marché Commun, composé de dix sous-groupes techniques, est chargé d'élaborer et de proposer aux deux gouvernements les mesures permettant de former à temps le Marché commun. Les mesures envisagées sont ambitieuses : diminutions tarifaires et coordination des politiques macro-économiques.

3. La signature du Traité d'Asuncion

En 1990, l'Uruguay et le Paraguay furent invités à envoyer des représentants aux réunions des sous-groupes techniques. C'est ainsi que, progressivement, les quatre Etats admirent d'élaborer un accord quadripartite instituant le MERCOSUR. Les quatre pays signèrent le 26 mars 1991 le Traité d'Asuncion, fondateur du Marché commun du Sud. Il prévoit, dès le 31 décembre 1994, un tarif extérieur commun et la coordination de leurs politiques macro-économiques. Souhaitant accroître leur pouvoir de négociation sur la scène internationale et renforcer les liens politiques entre eux, les Etats parties coordonneront leur politique extérieure sur le plan régional et mondial. A l'égard des tiers, ils mèneront une politique commerciale commune.

Le document signé à Asuncion prévoit une possible ouverture pour d'autres pays latino-américains non membres d'autres organisations économiques qui désireraient s'intégrer au MERCOSUR. On estime que le Chili et la Bolivie seront les premiers pays à profiter de cette possibilité.

4. Les caractéristiques institutionnelles du Traité

Le Traité d'Asuncion prévoit un mécanisme léger pour la première période de transition. Il comprend deux organes : le Conseil et le Groupe Marché Commun.

Le premier, composé des Ministres des Affaires étrangères et des Ministres de l'économie des quatre Etats parties, est l'organe suprême.

Le second, organe administratif comprend dix sous-groupes et dispose d'un secrétariat à Montevideo.

Les deux organes prennent leurs décisions à l'unanimité. Le MERCOSUR se distingue donc de diverses organisations internationales économiques, qui reconnaissent la pondération des voix pour tenir compte de l'importance économique et industrielle de chaque membre.

De même, contrairement à l'acte constitutif de diverses organisations économiques, le Traité d'Asuncion ne confère aucun pouvoir normatif aux deux organes susmentionnés. L'intégration demeure le fait des Etats. Elle procède de leur volonté et échappe à tout contrôle judiciaire.

5. Le MERCOSUR dans son contexte politique

Habitué à évaluer à l'abri de la concurrence étrangère et à bénéficier de l'appui de l'Etat, les industriels des quatre pays ne sont pas les promoteurs de l'intégration régionale. Celle-ci a été entamée par les milieux politiques.

En Argentine, par exemple, le gouvernement, qui est partisan d'un désengagement de l'Etat, pratique une politique économique libérale, gérant strictement le budget public. Le taux de change du peso a été stabilisé et une politique d'excédent des finances publiques, donc de réduction de l'inflation, est pratiquée.

Cela s'est traduit par le retour des capitaux placés à l'étranger et finalement par la reprise de l'activité économique (+ 4 % de croissance en 1991).

L'inflation en 1991 a certes atteint 83,9 % mais elle est seulement de 21,1 % entre avril et décembre 1991 (c'est en avril qu'a débuté le programme de stabilisation des prix à la consommation).

La situation au Brésil est plus critique. Malgré des excédents commerciaux réguliers, la dette extérieure a atteint 113 milliards de dollars et l'inflation 458 % en 1991. Sous la pression du FMI, le Brésil promet d'augmenter le produit des privatisations et de faire disparaître le déficit du secteur public d'ici à 1993.

Les deux autres pays, le Paraguay et l'Uruguay maîtrisent mieux les pressions inflationnistes, mais ne connaissent encore qu'une croissance modérée, de l'ordre de 2 % en 1991.

Ces deux pays se méfient de l'importance que le Brésil pourrait avoir au sein du futur MERCOSUR. Ce pays représente à lui seul le 72 % de la superficie du futur ensemble économique, le 79 % de la population et le 78 % du PIB.

L'Uruguay et le Paraguay sont prêts à fixer les droits de douane communs les plus bas possibles. Ils soupçonnent le Brésil, au contraire, de considérer le MERCOSUR comme une simple extension de son marché intérieur qu'il entend maintenir à l'abri des importations européennes, nord-américaines et japonaises. Cette éventualité les inquiète au point qu'ils considèrent qu'un échec sur la fixation d'un tarif extérieur commun serait fatal au MERCOSUR.

6. Conclusions

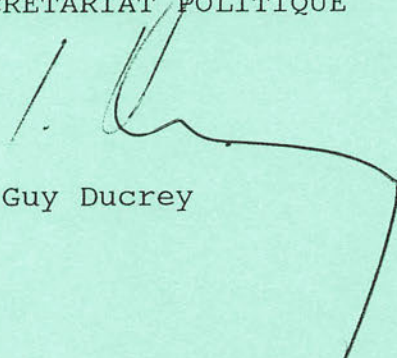
L'Amérique du Sud relève la tête. Il y a dix ans, une série de pays cessaient de rembourser tout ou part de leur dette extérieure, semant la panique dans la communauté financière internationale. Aujourd'hui, tous les pays de la zone ont renoncé à résoudre leur problèmes économiques par des politiques protectionnistes telles que celles qui ont conduit l'Argentine, le Brésil et le Pérou au bord du gouffre, avec des déficits budgétaires astronomiques, des inflations galopantes et des baisses de production.

- 6 -

On constate une amélioration de l'ensemble de la situation économique en Amérique du Sud. Seuls deux pays ont une croissance négative (Brésil et Pérou) alors que l'inflation a régressé dans tous les pays.

Le MERCOSUR offre d'entrée de jeu certaines chances de réussite car il regroupe dans sa phase initiale des pays réellement intéressés d'une partie du continent. Il est un grand défi pour ces pays car il véhicule, à la fois des perspectives réjouissantes et des interrogations inquiétantes. A savoir, la complémentarité insuffisante des économies en cause, le manque d'intérêt du secteur privé pour un nouveau marché, un protectionnisme profondément enraciné et les difficultés dues au service de la dette, qui risquent de ralentir les efforts d'intégration. Tout cela sans oublier comme nous l'avons déjà souligné que le MERCOSUR rassemble quatre pays qui n'ont pas le même poids politique et économique ce qui risque de créer des malentendus peu favorables à un rapprochement.

LE CHEF
DU SECRETARIAT POLITIQUE



Guy Ducrey